

Document d'information aux parents
Année scolaire 2026-2027 - Classe spécialisée au secondaire
Programme éducatif CAPS (Compétences axées sur la participation sociale)

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué par rapport à son programme éducatif, le programme CAPS (Compétences axées sur la participation sociale).

Ce programme vise un cheminement personnalisé des élèves du secondaire de 12 à 15 ans présentant une déficience intellectuelle de moyenne à sévère, selon leurs besoins et leurs capacités. Concrètement, il permet de préparer votre enfant pour qu'il puisse vivre une intégration harmonieuse sur le plan scolaire, social et, éventuellement, professionnel.

Ultimement, le jeune présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère sera en mesure, compte tenu de ses capacités, d'occuper un rôle valorisant et valorisé dans la société.

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication :	1^{er} bulletin (20%) :	2^e bulletin (20%) :	3^e bulletin (60%) :
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication disponible le 9 octobre 2026.	➤ Étape 1 : 26 août au 6 novembre 2026. ➤ Bulletin disponible le 18 novembre 2026. ➤ Possibilité d'une rencontre avec l'enseignante au besoin.	➤ Étape 2 : 9 novembre 2026 au 5 février 2027. ➤ Bulletin disponible le 16 février 2027. ➤ Possibilité d'une rencontre avec l'enseignante au besoin.	➤ Étape 3 : 9 février au 18 juin 2027. ➤ Bulletin disponible au plus tard le 25 juin 2027.

Le programme CAPS vise le développement de cinq compétences qui permettront à votre enfant d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à une participation sociale accrue.

Voici la répartition de l'évaluation des cinq compétences pendant l'année:

Compétences	Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	En cours d'année
Communiquer	X		X	• Observations; • Prises de notes dans différentes activités.
Exploiter l'information		X	X	
Interagir avec son milieu	X		X	
Agir avec méthode		X	X	
Agir de façon sécuritaire		X	X	

La légende suivante servira à l'enseignant à porter son jugement.

Niveau de compétence		Degré de soutien associé à un niveau de compétence	
5	Compétent	A	L'élève accomplit les tâches seul ou seule.
4	Avancé	B	L'élève accomplit les tâches avec un soutien occasionnel.
3	Intermédiaire	C	L'élève accomplit les tâches avec un soutien fréquent.
2	Novice	D	L'élève accomplit les tâches avec un soutien constant.
1	Débutant		

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignante de votre enfant. Elle se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Sébastien Rioux
Directeur de l'école